



Extrait du Vivre en Comminges

<http://vivreencomminges.org/Montmaurin-La-reouverture-de-la.html>

Montmaurin. La réouverture de la carrière lance la polémique

- Alertes en Comminges - Projet de carrière de Montmaurin -



Date de mise en ligne : vendredi 14 mars 2008

Description :

Le **Collectif Citoyens Montmaurinois** en a fait son principal argument de campagne lors des élections municipales. Sylvia Belair, la représentante de la liste dénonce la convention d'exploitation signée entre le maire de Montmaurin et l'entreprise Dragages garonnais...

Article de H.G. publié dans LA DEPECHE le 14 mars 2008.

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

Article de H.G. publié dans LA DEPECHE, le 14 mars 2008}

Depuis le 4 mars, une enquête publique est ouverte à propos de l'exploitation d'une ancienne carrière. Le **Collectif Citoyens Montmaurinois** en a fait son principal argument de campagne lors des élections municipales. Sylvia Belair, la représentante de la liste dénonce la convention d'exploitation signée entre le maire de Montmaurin et l'entreprise Dragages garonnais. « Nous sommes fiers de notre patrimoine historique unique. Monsieur le maire a-t-il pensé un seul instant aux **conséquences désastreuses que la carrière aurait sur notre vie. C'est un gâchis total au niveau du tourisme** ».

Pierre Médevielle, maire de Boulogne, habitant à proximité du site ajoute : « Bacuran est le **deuxième lieu du canton le plus fréquenté, c'est un endroit calme, arboré, avec son sentier de randonnée.** » Thérèse Miro du musée de Montmaurin rappelle la **proximité de la zone ZNIEF.** « **Le site est inscrit et classé, précise-t-elle, un remarquable patrimoine archéologique.** La commune a déjà payé un lourd tribut aux carrières. »

Le maire, Daniel Gaspin défend le choix fait par la municipalité : « Depuis plus de 60 ans, Montmaurin était pourvoyeur de matériaux. La carrière Cointrerachetée par Giuliani était en activité jusqu'en juillet 2007. L'activité était similaire à celle proposée. Le contrat étant arrivé à son terme, les monuments historiques n'ont pas voulu le renouveler afin de préserver les sites préhistoriques de la Seygouade, ce qui est tout à fait normal. La société Giuliani a prospecté les sites des anciennes carrières et a opté pour l'ancienne carrière Dufaut, située dans un site isolé qui ne dépareillerait pas l'environnement. **Concernant le budget communal, ce projet n'est pas neutre puisqu'il représente 12.5 % de nos recettes de fonctionnement** ».

Les Montmaurinois sont donc invités à présenter leurs observations sur le projet jusqu'au 4 avril. **[L'enquête est prolongé jusqu'au 17 avril 2008]**